

# Pont-l'Abbé Infos



**PONT-L'ABBÉ**  
*Pont-'n-Abad*

[www.ville-pontlabbe.bzh](http://www.ville-pontlabbe.bzh)



**Jeunesse / éducation**

## La rentrée scolaire 2017 / 2018



STÉPHANE LE DOARÉ  
MAIRE

Madame, Monsieur, cher(e)s administré(e)s, La rentrée des classes a confirmé le dynamisme de notre commune avec, pour la première fois depuis plusieurs années, une hausse des effectifs en maternelle, ce qui est toujours de bon augure pour les années à venir. Grâce à notre politique d'aménagement, la commune se développe et rajeunit. L'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme, lors du conseil municipal du 17 octobre, au terme de 10 années de travail, va permettre d'amplifier ce mouvement. La semaine bleue a été l'occasion de mettre en avant la qualité de vie au sein de notre commune. Nos aînés disposent en effet de nombreuses structures adaptées à leurs besoins et d'un milieu associatif riche et varié. Malgré les nombreux transferts de compétences vers la communauté

des communes, tels que le tourisme ou, prochainement, l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, la commune et les élus municipaux restent plus que jamais vos interlocuteurs privilégiés. Les transferts s'effectuent aussi de l'État vers les communes. Après les titres électroniques sécurisés, il nous reviendra, à partir du 2 novembre, d'enregistrer les PACS (Pacte civil de solidarité), hélas sans transfert de moyens ou revalorisation de nos dotations pour assumer ces prestations. Il nous faut donc opérer des arbitrages financiers pour permettre la bonne mise en œuvre de ces nouvelles prestations. Notre plan pluriannuel d'investissement entre dans sa phase opérationnelle. Les travaux de mise en accessibilité de la rue du château ont démarré. Avant Noël, vous

pourrez profiter d'une voie nouvelle, plus spacieuse, plus confortable et accessible à tous. Il s'agit de la première tranche d'une série de travaux qui vont être entrepris dans le cœur de ville, pour conforter son dynamisme, son attractivité et sa richesse commerciale. Je vous remercie de continuer à fréquenter vos boutiques préférées pour soutenir nos commerçants. Avec les entreprises, nous mettons tout en œuvre pour perturber le moins possible vos habitudes de consommation. Enfin, suivront à partir de janvier prochain la restructuration des halles et la construction de la médiathèque. Toute l'équipe municipale se mobilise pour faire avancer et progresser notre ville, afin de la rendre encore plus agréable à vivre. Bien cordialement.

Itron, Aotrou, tud kaezh Pont-'n-Abad, Gant an distro-skol eo bet kadarnaet ar startijenn a zo gant hor c'humun : evit ar wech kentañ abaoe meur a vloaz zo, e kresk an niver a vugale er skolioù-mamm. Feson vat zo bepred gant an dra-se evit ar bloavezhioù da zont. Gant hor politikerezh terkañ emañ hor c'humun o vont war-raok hag o yaouankaat. Degemeret e oa bet Steuñv Lec'hel nevez ar C'hêraozañ, e-pad kuzulmerañ ar 17 a viz Here, goude dek bloavezh labour ; gant se e c'hallimp kreñvaat al lusk-se. Tro hor boa bet gant ar Sizhunvezh C'hlas da lakaat ar c'halite bevañ en hor c'humun war wel. Rak evit hor re gozh ez eus kalz a frammoù hag a zere ouzh o ezhommoù ha kevredigezhioù puilh ha liesseurt. Daoust ma'z eus bet treuzkaset kalz

a gefridioù d'ar gumuniezh-kumunioù, evel an touristerezh pe, a-benn nebeut, yac'husaat an dourioù lous hag an dourioù-glav, e chom bepred ar gumun hag an dilennidi-kêr ho kendivizerien bennañ muioc'h eget biskoazh. An treuzkasadennoù a vez graet ivez eus ar Stad d'ar c'humunioù. Goude an teulioù elektronek suraet e vo deomp-ni, adalek an 2 a viz Du, da enrollañ an Emglevioù keodedel a gengred (EKAG), hep ma vefe, siwazh, treuzkaset deomp argant pe kresket hor skoaziadoù evit sammañ ar servijoù-se. Ret e vo deomp choaz pelec'h lakaat argant dimp da c'hallout lakaat ar servijoù nevez-se da vont en-dro ervat. Emeur o voutc'hañ al labour evit kas hor steuñv postañ liesvloaziek da benn. Kroget eo al labourioù evit digeriñ straed ar C'hastell d'an holl. A-raok

Nedeleg e c'halloc'h ober ho mad eus un hent nevez, brasoc'h, akomotoc'h ha digor d'an holl. Anv zo eus prantad kentañ un heuliad labourioù a vo graet e-kreiz kêr, evit kreñvaat e startijenn, e zedennusted ha puilhded e stalioù-kenwerzh. Trugarekaat a ran ac'hanoc'h da genderc'hel da zaremprediñ ar stalioù-kenwerzh a blij deoc'h evit skoazellañ hor c'henwerzherien. Gant an embregerezhioù e roomp pep tra evit ma vo direnket ho poazioù bevezian nebeutañ ar gwellañ. Evit klozañ, adalek miz Genver e vo adframmet ar C'hoc'hui hag e vo savet ar vediaoueg. Emañ holl skipailh an ti-kêr o vodañ e nerzhioù evit kas hor c'humun war-raok, evit ma vo plijusoc'h bevañ enni c'hoazh. A galon

# La rentrée scolaire 2017 / 2018

Le 4 septembre, 3742 élèves ont repris le chemin de l'école à Pont-l'Abbé : 800 dans le primaire, et 2942 dans le secondaire, 2237 dans le public, 1505 dans le privé.

Stéphane Le Doaré, accompagné d'élus et de la direction du service enfance jeunesse, est allé à la rencontre des écoliers et des équipes pédagogiques. Une occasion de faire le point sur les travaux réalisés et les projets à venir. Si les effectifs globaux des quatre écoles publiques ont légèrement diminué par rapport à la rentrée de septembre 2016, on peut constater, a contrario, une augmentation du nombre d'inscrits en petites sections ma-

ternelles, ce qui est plutôt positif pour l'avenir. Au final, plus de 400 enfants ont fait leur rentrée à l'école primaire publique.

### LES TRAVAUX RÉALISÉS PENDANT L'ÉTÉ PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Les enseignants de Jules Ferry ont découvert leur nouvelle salle de réunion, les élèves des cours moyens une cour de récréation relookée et l'ensemble des élèves l'installation de nouveaux matériels informatiques.

Dans les écoles maternelles, c'est la sécurité des élèves qui a été mise en avant avec l'installation d'un garde-corps très « design » à Kerarthur et la réfection de la cour de récréation à Lambour. La sécurité incendie a aussi été améliorée dans toutes les écoles publiques et le mobilier de cour repeint. À Merville, les élèves ont découvert avec un grand plaisir un circuit de vélos avec toute la signalétique routière ad hoc mais également un restaurant scolaire entièrement repeint.



À la rentrée, l'équipe de restauration a pris possession d'un nouveau véhicule. Très fonctionnel, il répond aux normes sanitaires avec un caisson isotherme intérieur conforme aux transports de denrées alimentaires et un siphon d'évacuation qui permet le nettoyage à grande eau du véhicule. Le restaurant scolaire de Jules Ferry produit chaque jour près de 380 repas. Une grande partie est consommée sur place, l'autre partie est livrée aux écoles maternelles de Kerarthur, Lambour et Merville et également à Rosquerno le mercredi.

### LES PROJETS

Après la rénovation du bâtiment hébergeant le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased), les associations de parents d'élèves et les temps d'activités périscolaires (350000 euros), le restaurant scolaire sera à partir de 2018 mis aux normes : les travaux de réfection concernent l'agencement des diverses zones de travail, qui doit être revu, et le carrelage changé. Les problèmes phoniques de la salle doivent aussi être traités.

130.000 €

C'est la somme totale allouée par la commune pour équiper les écoles publiques en matériel numérique (tableaux numériques, ordinateurs, appareils photo, caméras numériques...).



MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA VILLE DE PONT-L'ABBÉ  
Square de l'Europe / CS 50081 / 29129 Pont-l'Abbé cedex  
Tél. : 02.98.66.09.09 / Fax. : 02.98.66.09.00  
www.ville-pontlabbe.bzh  
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION Stéphane Le Doaré  
RÉDACTEUR EN CHEF Mireille Morvezen  
CONCEPTION-RÉALISATION Nathalie Mavic  
TIRAGE 5000 exemplaires  
PHOTO COUVERTURE : cirodelia - stock.adobe.com  
Imprimé sur papier écologique par APF 3i Concept - Imprim'Vert  
Dépôt légal : ISSN 1277 7900

3 / 4  
JEUNESSE  
ÉDUCATION

5 / 7  
VIE LOCALE

8 / 9  
URBANISME  
TRAVAUX

10 / 12  
CULTURE  
LOISIRS

13  
TRIBUNES

14 / 15  
AU QUOTIDIEN

# Des services municipaux dédiés à la jeunesse

## Les temps d'activités périscolaires

La Ville de Pont-l'Abbé joue un rôle dans la continuité éducative grâce aux Temps d'Activités Périscolaires. Trois heures par semaine, après l'école, les enfants ont accès à des activités très variées : découvertes artistiques, culturelles, sportives... encadrées par des personnels municipaux formés aux techniques d'animation. Les objectifs pédagogiques de ces temps sont de favoriser l'accès au plus grand nombre à des activités culturelles, sportives et artistiques. Ils prennent en considération l'âge des enfants afin de proposer des temps de qualité, de développer l'autonomie et de favoriser l'action de l'enfant dans son parcours éducatif.

## L'espace jeunes « La Petite Gare »

« La Petite Gare » est un lieu d'accueil, accessible à tous. Des animateurs professionnels y sont présents en permanence pour accueillir, accompagner les jeunes dans leurs projets collectifs et leurs initiatives. Ils les conseillent en fonction de leurs besoins. Sur place, les adhérents peuvent profiter d'un billard, d'une table de ping-pong, d'un baby-foot, de nombreux jeux de société auxquels les animateurs les initieront.

Une cour aménagée permet la pratique du football, handball ou encore basket pendant les heures d'ouverture. Sur place également, une table de pique-nique est à disposition.

Enfin, un atelier, accessible pendant les heures d'ouverture, permet aux jeunes d'effectuer différentes activités manuelles ou petits travaux d'entretien sur les skates, surfs ou encore deux-roues. Des programmes d'activités structurées sont également proposés : des sorties, des animations, des activités manuelles et/ou des ateliers (couture, cuisine, peinture...), des séjours, des stages...

## Le centre de loisirs municipal 3-12 ans

L'accueil collectif à caractère éducatif est destiné aux enfants afin de leur permettre de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente durant leurs temps de loisirs (mercredi et vacances scolaires). C'est un lieu encadré par du personnel qualifié, et organisé autour d'un projet pédagogique directement en lien avec le projet éducatif de la commune. Ses missions de base sont centrées sur l'accueil, la création d'activités, l'information et l'orientation pour permettre à chacun de comprendre, d'organiser et de soutenir la participation des enfants dans la vie locale.

Les temps d'activités proposés sont également ouverts à des associations qui viennent enrichir les programmes comme ici, l'association « Porté par le vent » qui travaille autour des montgolfières.



## Le Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'expression et d'accompagnement. Ce lieu ressource de proximité est un service public, gratuit et labellisé Information Jeunesse. Il met à disposition du public une documentation sur tous les sujets qui concernent les jeunes : les études, les métiers, l'emploi, la formation, la santé, le logement, la vie quotidienne, les loisirs, l'étranger... Il propose également des services gratuits : un espace informatique, un service baby-sitting, un service CV, un accompagnement à la réalisation de projets, un accueil personnalisé sur l'orientation et la formation professionnelle et enfin un service d'information, avec le Fongecif Bretagne, sur le bilan de compétences, les formations et le compte personnel de formation.

## Vente de terrains communaux

### 2 LOTS À BÂTIR DE 384 ET 473 M<sup>2</sup> RUE DES PINS

Proche des services et des commerces, dans un quartier en mutation, ces terrains seront desservis par les réseaux publics (eau potable, assainissement collectif, électricité et télécom). Les frais de branchement seront à la charge de l'acquéreur. Le prix de vente est fixé à 60€/m<sup>2</sup> (+ frais de notaire).

### 1 LOT RÉSIDENCE DU HALAGE

Une situation exceptionnelle pour le dernier lot de la résidence du halage !

La commune a aménagé un lotissement de cinq lots avenue de Kérarthur : en bordure de la rivière à deux pas du centre-ville, des écoles et des services.

Le lot n° 2 (914 m<sup>2</sup>) est desservi par tous les réseaux publics et dispose d'un accès piéton direct au chemin de halage. Il est disponible au prix de 155 079,87 € TTC.

À noter : un règlement spécifique est appliqué aux projets de constructions afin de garantir leur insertion dans un environnement bâti traditionnel de qualité.

### 1 HABITATION 110, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Habitation des années 1930.  
Surface de 62 m<sup>2</sup>.  
Prix de vente : 45 000 €.

### RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION

Service urbanisme - Tél. 02.98.66.13.07



## Première cérémonie des talents

Au mois de septembre, la Ville a honoré les talents 2016/2017 lors d'une cérémonie au centre culturel Le Triskell. Dans chaque catégorie (scolaire, association et bénévole), Philippe Méhu, maire adjoint de Loctudy en maître de cérémonie, le Maire, Stéphane Le Doaré et son adjointe Marie-Pierre Lagadic ont remis à chacun la médaille de la commune afin de les féliciter pour leur excellence. Quelques exemples de médaillés : la jeune Ninon du lycée Laënnec pour sa moyenne supérieure à 20 au baccalauréat, Quentin Karren pour l'obtention en arbitrage du Badge Blanc ITF qui correspond au 1<sup>er</sup> niveau international d'arbitrage, ou Gwenn Richard, Reine des Brodeuses, du cercle celtique Ar Vro Vigoudenn pour son titre de première dauphine au Festival de Cornouaille...



16/09

## Cérémonie des nouveaux habitants

L'équipe municipale a accueilli le 16 septembre dernier ses nouveaux habitants. Le Maire a présenté la ville : ses services (couverture médicale de proximité, hôpital, Pôle emploi...), son cadre de vie (les quais, le halage...) et son dynamisme (les associations, les commerces, le centre culturel Le Triskell...) ainsi que les projets : la médiathèque, le réaménagement du centre historique, le PLU...

# Le Centre communal d'action sociale, partenaire de la banque alimentaire

Sur Pont-l'Abbé, le centre communal d'action sociale (CCAS) coordonne l'organisation de ces 2 journées sur les 3 supermarchés de la ville en partenariat avec la commune de Tréméoc.



En 2016, 65 bénévoles et 50 élèves du Lycée Laennec et du Lycée Saint-Gabriel se sont relayés sur ces 3 sites pendant que 10 bénévoles se chargeaient du transport, du triage et du pesage des produits.

### À NOTER !

**Prochaine collecte**  
**VENDREDI 24 ET SAMEDI 25**  
**NOVEMBRE 2017**

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps et participer à cette chaîne de solidarité, adressez-vous au CCAS au 02.98.82.43.50. Nous vous remercions d'avance pour votre contribution !

Grâce à cette mobilisation et à la générosité des donateurs, 6154 kilos de marchandises très variées ont été récoltés.

### UNE REDISTRIBUTION ÉQUITABLE DES DONNÉS : TOUS LES PREMIERS ET TROISIÈMES JEUDIS DU MOIS

Toute l'année, sous l'égide du CCAS, un groupe d'une dizaine de bénévoles formés à l'accueil mais aussi à l'hygiène et à la sécurité des aliments organise la distribution :

- Tous les 15 jours, ils réceptionnent et préparent les marchandises en provenance de la Banque Alimentaire de Quimper et, depuis fin 2016, de la « ramasse » effectuée auprès d'un supermarché local.
- Ces denrées, auxquelles viennent s'ajouter les produits issus de la collecte, sont ensuite distribuées dès le lendemain

aux bénéficiaires : produits frais, légumes et fruits frais, épicerie, produits d'hygiène et d'entretien.

- Le suivi de cette activité est assuré par le CCAS qui en rend compte à la Banque Alimentaire. Cette aide alimentaire s'adresse aux habitants de Pont-l'Abbé et de Tréméoc traversant des difficultés financières, même passagères : familles, personnes seules, étudiants, retraités... sous condition de ressources. Pour y accéder vous devez habiter la commune depuis 3 mois. Toutefois, selon votre situation, un colis d'urgence pourra vous être accordé par le CCAS.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez le CCAS  
12 rue Arnoult  
Tél. : 02.98.82.43.50  
[www.ville-pontlabbe.bzh](http://www.ville-pontlabbe.bzh)

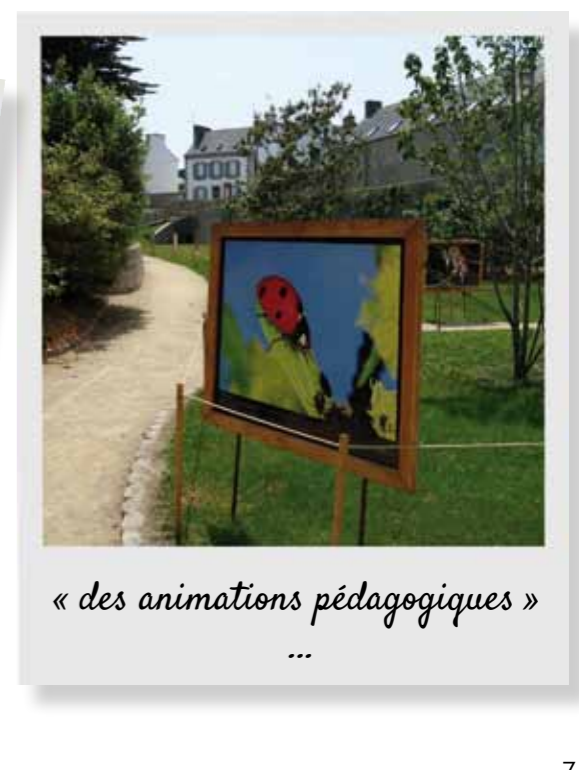


### Cérémonie de présentation au drapeau

En juillet, une cérémonie a été organisée au théâtre de verdure à l'occasion de la présentation au drapeau de la 3<sup>ème</sup> compagnie d'élèves-gendarmes de Châteaulin. Cette présentation est une étape importante de la formation, hautement symbolique, et rappelle aux jeunes recrues leur appartenance à une institution riche d'un passé prestigieux au service de la France. Après la présentation du drapeau aux élèves, la cérémonie s'est achevée par le défilé des troupes devant les autorités et les spectateurs.

## Pont-l'Abbé, « ville fleurie »

La commune de Pont-l'Abbé est labellisée « Villes et Villages fleuris » depuis 2003. Trois fleurs qui récompensent les actions menées par la collectivité en faveur de la qualité de vie. Ce label a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent et gèrent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des touristes.

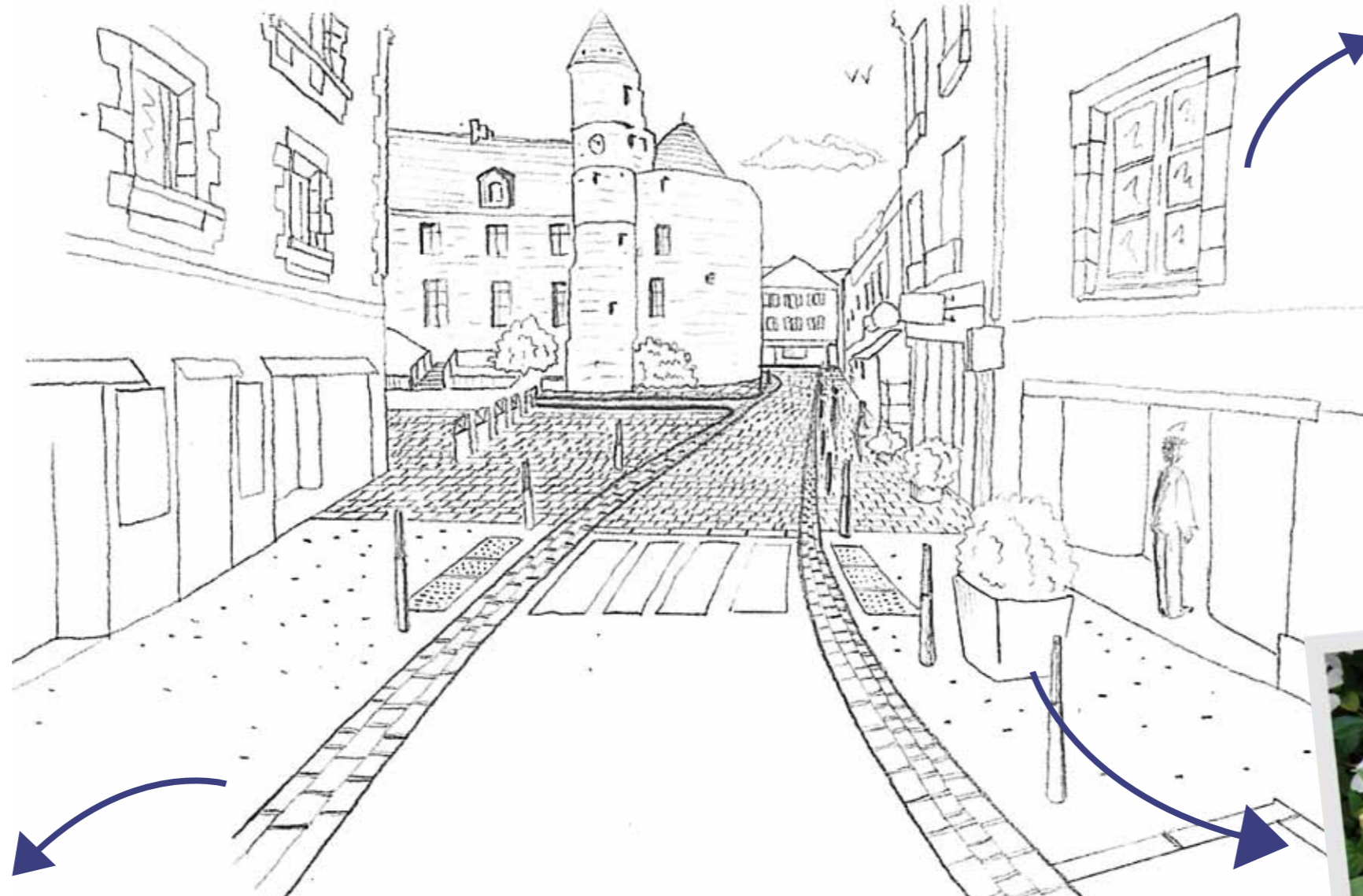


# Aménagement des espaces publics du centre historique

La première phase de l'aménagement du centre historique, qui concerne la rue du château et une partie de la rue du Général de Gaulle, a été lancée début octobre. Les travaux se poursuivront jusqu'à la mi-décembre. L'objectif de ce chantier d'envergure : rendre plus accessible le centre-ville et conforter le tissu commercial. Onze semaines de travaux pour réaliser cette première phase. L'idée générale est de donner une plus grande place au piéton. Le futur aménagement proposera un meilleur partage de la voirie entre les usagers en apportant une attention particulière aux personnes à mobilité réduite. Le projet permettra de répondre aux normes d'accessibilité. La chaussée sera relevée pour une mise à plat de la rue et les trottoirs seront plus larges.

## UNE TRANSFORMATION ESTHÉTIQUE DU CENTRE-VILLE

Des arbres seront plantés, en bac ou en terre, un nouveau mobilier urbain installé et l'éclairage public sera modifié avec la mise en place de lampes à led moins énergivores. Le stationnement restera réglementé (zone bleue) avec une nouveauté : des stationnements temporaires de courte durée qui conviendront à certains achats rapides (boulangerie, tabac...).



## Les objectifs du projet

- Conforter le centre historique et renforcer son rôle de pôle d'animation touristique et commerciale.
- Faciliter et améliorer les accès.
- Améliorer le paysage urbain et valoriser les abords des commerces.
- Améliorer le cadre de vie en créant des espaces conviviaux.
- Valoriser le patrimoine architectural et urbain du centre historique.
- Améliorer et sécuriser les espaces et déplacements.
- Assurer l'accessibilité des espaces publics, des équipements et services publics.
- Mieux organiser le stationnement.
- Prévoir des aménagements paysagers respectueux de l'environnement.

## Les informations pratiques



### Le périmètre de l'opération

Rue du château et rue du Général de Gaulle (jusqu'à l'angle de la rue Jean-Jacques Rousseau)



### La circulation

La circulation est interdite sur le périmètre des travaux. L'accès au centre-ville se fait par les quais Saint-Laurent ou par la rue Jean Jaurès.



### Commerces ouverts

Les commerces continuent d'accueillir leur clientèle pendant la durée du chantier. L'accès aux commerces et aux habitations est permanent. Aucuns travaux pendant les fêtes de fin d'année.



### Les livraisons

Les camions de livraisons et de répurgation ont accès aux rues parallèles afin d'assurer leur service. Les commerçants doivent informer les livreurs des changements induits pendant la période de travaux.



### Ordures ménagères

Pendant la durée des travaux, les camions de collecte ne passent pas dans la rue du château. Vous devez donc déposer vos bacs (verts et jaunes) sur le point de regroupement le plus proche de votre habitation. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les services techniques communautaires au 02.98.87.80.58.



## INFOS CHANTIER

Les travaux se déroulent du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Retrouvez toutes les informations relatives au chantier sur le site [www.lepape-tp.fr](http://www.lepape-tp.fr). Tous les lundis, à 16h00, le chef de chantier est disponible pour répondre aux questions des usagers.



Nouveau mobilier urbain

© Illustration : A3 paysage

# Comité de jumelage Pont-l'Abbé Schleiden, 40 ans d'amitié

Les premiers contacts entre Pont-l'Abbé et Schleiden remontent à 1976. A l'origine du projet, le Dr Hemersdorf, à qui le Dr Bénard, alors Maire, répond favorablement. Début 1978, les rencontres se concrétisent et les comités de jumelage, de part et d'autre, voient le jour.



Pour les 40 ans, un déplacement en car à Schleiden aura lieu du 9 au 13 mai 2018 (Ascension) avec un hébergement en famille.

La charte officielle du jumelage est signée le 18 septembre 1978 à Schleiden. Cette alliance est confirmée le 2 juin 1979 à Pont-l'Abbé. Puis, ce sera au tour de Sébastien Jolivet, Maire de Pont-l'Abbé et d'Aloïs Sommer, Maire de Schleiden, d'entretenir la flamme de cette amitié franco-allemande, comme le feront ensuite tous les maires qui leur ont succédé jusqu'à mainte-

nant, aidés dans leur tâche par les comités de jumelage. Depuis, les échanges entre les deux villes, qu'ils soient scolaires, associatifs ou touristiques, n'ont jamais cessé, même si au cours des dernières années, le rythme des rencontres s'est un peu ralenti. Toutefois, chaque anniversaire (10, 20 et 30 ans) a été fêté, en nombre avec enthousiasme,

dans chaque ville jumelée. Aujourd'hui, le 40<sup>ème</sup> anniversaire se profile... Un déplacement en car à Schleiden aura lieu du 9 au 13 mai 2018 (Ascension) avec un hébergement en famille. Le voyage est ouvert à tous.

Le programme est en cours d'élaboration et comprendra des temps officiels, diverses visites de la région et des moments ludiques et conviviaux.

Le coût du voyage est actuellement évalué à 190 € par personne + 10 € de cotisation à verser à l'inscription pour fin 2017.

L'assemblée générale se tiendra au printemps 2018, où les cotisations seront mises à jour à cet effet.

## EN SAVOIR PLUS

N'hésitez pas à contacter le comité pour de plus amples renseignements !  
Marie-Claire Le Corre (présidente)  
Tél. : 06.62.75.75.04.  
Fabienne Hélias (secrétaire)  
Tél. : 06.98.96.48.16.

Comme chaque année, les amis allemands de Schleiden étaient présents à la Foire Expo et ont animé leur stand de produits locaux, tels que gâteaux «faits Maison», charcuterie et bière. Le comité de jumelage pont-l'abbiste en a profité pour échanger avec eux sur l'avancée de l'organisation du 40<sup>ème</sup> anniversaire à Schleiden, à l'Ascension 2018. Le programme se concrétise !



© André AMAT

# La Maison Pour Tous, un espace ouvert à tous

La Maison Pour Tous est une association qui gère le centre social agréé par la CAF du Finistère. Cet agrément est basé sur un projet social élaboré par les habitants, les bénévoles, les professionnels, les associations locales et les partenaires institutionnels. C'est un lieu d'échanges, de rencontres intergénérationnelles et surtout un espace ouvert à tous.



L'équipe de la Maison Pour Tous : Christelle Frouin, directrice, Laura Van Goethem, animatrice référente famille, Maëlle Favennec, animatrice socio-culturelle et Sandra Le Berre, chargée d'accueil et de comptabilité, entourées de Michel Bigot et François-Xavier Lampe, Co-présidents.



## À NOTER !

La MPT, c'est aussi des moments festifs comme « La fête de la famille » du 19 novembre 2017 à Combrit, fruit du Réseau Parentalité du Pays Bigouden, impliquant bénévoles et professionnels autour d'envies communes : partager, s'amuser, échanger ! Et le rendez-vous de Noël du samedi 16 décembre autour d'un conteur enchanteur, d'une histoire merveilleuse...

Le 1<sup>er</sup> septembre, l'association a repris son nom originel de « Maison Pour Tous ». Ce changement permet une meilleure visibilité, les habitants et adhérents identifiant déjà l'association sous le nom de MPT... Pour autant les objectifs et les missions restent les mêmes : accueillir, accompagner les projets et animer le territoire de façon collective et constructive.

En plus des animations habi-

tuelles de la MPT (cuisine, couture, dessin, photos), cette rentrée a été l'occasion de mettre en place de nouveaux ateliers :  
- La « déco créative » : bricoler, peindre, fabriquer dans une ambiance coopérative et participative. Cet atelier est gratuit et se déroule tous les mercredis de 14h00 à 17h00. L'idée: décorer, aménager... la MPT !  
- Les « astuces du mercredi » ouvrent leurs portes le deuxième

mercredi de chaque mois de 18h00 à 20h00 : temps convivial basé sur l'apport et l'échange de savoir-faire autour d'un thème (cuisine, bien-être, etc.). Vous êtes tenté ? Soyez curieux ! Le programme est disponible à l'accueil, la bonne humeur de l'équipe vous attend, que vous souhaitiez devenir acteurs de ces projets ou découvrir nos activités, bénévoles et salariées sauront vous accompagner !



## Les informations pratiques

Maison Pour Tous / Rue du petit train / 29120 Pont-l'Abbé  
Tél. 02.98.66.08.03  
mpt.centresocial@gmail.com  
Ouvert du lundi au vendredi 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Le programme est disponible à l'accueil de la MPT ou sur le site [mptcentresocial.com](http://mptcentresocial.com)



**FESTIVAL « BEGOOD EN SCÈNE »**

Retrouvez le programme sur [www.ville-pontlabbe.fr](http://www.ville-pontlabbe.fr)

**INFOS & RÉSERVATIONS**

C. Tirilly - Tél. : 06 95 14 25 60  
 6piedssurscene29@gmail.



**TELETHON 2017  
 organisé par Force T en Pays bigouden**

**DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 9 DÉCEMBRE**  
 Au centre culturel Le Triskell  
 Le programme sur [www.ville-pontlabbe.fr](http://www.ville-pontlabbe.fr)



**À VOS AGENDAS !**

**Projection Cinéma**

Dimanche 5 novembre /  
 Centre culturel Le Triskell  
 Organisateur  
 Maison Pour Tous

**Salon « Saveurs des terroirs »**

Du vendredi 10 au  
 dimanche 12 novembre /  
 Centre culturel Le Triskell  
 Organisateur  
 Puissance 9

**Louis-Jean Cormier +  
 Octave Noire / Musiques  
 et chanson française**

Samedi 18 novembre /  
 Centre culturel Le Triskell  
 Organisateur  
 Centre culturel Le Triskell

**« Bonjour l'ambiance ! »  
 Théâtre**

Samedi 18 novembre /  
 Patronage laïque  
 Organisateur  
 Force T Pays bigouden

**Exposition de peintures**

Du samedi 25 novembre au  
 dimanche 10 décembre /  
 Sous-sol du château  
 Organisateur  
 Aquarellistes de Bretagne

**Ty Catch Impro invite  
 Le Grand Showtime /  
 Humour Théâtre**

Samedi 25 novembre /  
 Centre culturel Le Triskell  
 Organisateur  
 Centre culturel Le Triskell

**Foire aux jouets**

Samedi 2 décembre /  
 Maison Pour Tous  
 Organisateur  
 Secours Populaire

**Concours hippique**

Dimanche 3 décembre /  
 Centre équestre  
 Organisateur  
 Club hippique de Rosquerno

**Mountain Men + Thomas  
 Schoeffler Jr. / Musique  
 blues**

Dimanche 3 décembre /  
 Centre culturel Le Triskell  
 Organisateur  
 Centre culturel Le Triskell

**Concours  
 photographique**

Samedi 9 et  
 dimanche 10 décembre /  
 Sous-sol du château  
 Organisateur  
 Photographie Bigoudène

**Le chat n'a que faire des  
 souris mortes / Théâtre**

Mercredi 20 décembre /  
 Centre culturel Le Triskell  
 Organisateur  
 Centre culturel Le Triskell

**Projection Cinéma**

Mercredi 27 décembre /  
 Centre culturel Le Triskell  
 Organisateur  
 Maison Pour Tous

**Expression du groupe « Rassembler et agir »**

Après avoir amélioré la sécurité autour de la gare routière de Saint Gabriel, de l'école de Kerarthur, puis de Jules Ferry, l'équipe municipale travaille sur l'environnement de Merville. Mais, aujourd'hui, un autre travail se concrétise. La rénovation du cœur de ville est commencée. C'est un programme important pour l'avenir de l'emploi à Pont-l'Abbé. Par chantiers successifs, jusqu'en 2020, il rendra attractif tout le centre historique. Après avoir

défendu ses commerçants contre des implantations en périphérie, Pont-l'Abbé veut que son centre devienne un lieu où l'on aime se rendre.

Il s'agit d'une stratégie municipale pour conforter les commerces et donc l'emploi en centre-ville. Avec la mise en valeur du port qui devient un atout pour la fréquentation touristique, avec -dès 2019- une médiathèque près des écoles et du centre-ville, avec l'impor-

tant chantier des halles, avec des rues rénovées, accessibles et bien éclairées, avec le jardin des douves ouvert sur la rue Burdeau, avec des liaisons douces vers les parkings de proximité, le cœur commerçant va connaître une attractivité nouvelle. L'équipe « rassembler et agir » fait confiance au dynamisme des commerçants pour que les promeneurs, plus nombreux dans les rues, soient aussi nombreux à franchir le seuil de leurs boutiques.

**Expression du groupe  
 « Ensemble gardons le cap »**

Quand M. Le Maire nous fait son cinéma... Lors de la dernière expression du groupe minoritaire nous avons attiré l'attention de nos concitoyens sur une éventuelle dérive des dépenses municipales. Cette fois-ci, nous nous interrogeons sur la gestion et l'absence de démocratie. Comme une grande majorité de Pont-l'Abbistes, nous souhaitons, la construction d'un cinéma sur notre commune. Même si on ne peut que déplorer l'en-

terrement de première classe du premier projet, qui en était à la pose de la première pierre avec une ouverture programmée fin 2016. Ce qui a entraîné un gâchis de plus de 425 000 € en dépenses municipales. Après ce que l'on appellera pudiquement un cafouillage, et à peine élu, en juillet 2016, M. le maire semblait déjà penser à sa réélection en 2020. Aujourd'hui, il semble être seul à diriger. Il se permet de faire des déclarations sur la construction d'un cinéma,

reprises par la presse locale sans en avoir averti les élus municipaux. M. Le maire peut-il se permettre, au nom de la détention d'informations et surtout du soin de sa communication, de faire abstraction de l'assemblée municipale ? Non, l'administration locale élue en 2014, n'est pas qu'une chambre d'enregistrement ! Le rôle d'élu, quel qu'il soit est d'abord servir la population, pas l'ambition personnelle.

**Expression du groupe minoritaire sans étiquette**

Notre maire urbaniste amplifie les travaux. Après la rue Hoche, la gare routière de Kerarthur, voilà les rues du Château (non prévue au programme de la majorité), et J.J. Rousseau. Sans doute nécessaire, mais à quel prix ! Après 650 000 € pour la rue G. Le Garrec, notre maire va dépenser 1 million d'euros pour les rues du Château et J.J. Rousseau ! Pourquoi dépenser autant pour embellir notre ville ? Facile quand ce ne n'est pas votre argent.

Notre maire n'est qu'un conducteur de travaux, mêlant son métier à son rôle de maire. Il préfère montrer des tractopelles que travailler des dossiers de fonds. Sa stratégie est de communiquer sur ses chantiers pour masquer son manque de vision sociétale de notre ville. Car avez-vous noté que depuis son arrivée en 2016, plus rien n'est fait pour l'enfance, la jeunesse (Conseil des jeunes ?), les personnes âgées, les per-

sonnes en difficulté, les associations, l'environnement, le port, la propreté, etc. Il ne voit que par les investissements, obnubilé à combler les lacunes de son prédécesseur. Mais diriger une ville ne se borne pas à réaliser des travaux pour tenter de se faire réélire sur son terrain (professionnel) de prédilection. Ce ne sont pas les pierres et les pavés qui bâtissent une ville, mais ses habitants, tous ses habitants. A condition de s'en occuper !

**À SAVOIR**

**NOUVELLE PROCÉDURE DE DEMANDE D'ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGERS ET DE DEMANDE DE PERMIS INTERNATIONAL**

Depuis le 11 septembre 2017, l'instruction d'une demande de permis international est transférée au Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT) de Nantes. Tous dossier déposé ou reçu dans le Département du Finistère sera retournée à l'usager sans être instruit. Retrouvez les renseignements et le formulaire de demande sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**COMMENT FAIRE SI UNE CONCESSION AU CIMETIÈRE ARRIVE À ÉCHÉANCE ?**

De nombreuses concessions sont à renouveler au cimetière de Pont-l'Abbé. Afin d'informer les concessionnaires ou leurs ayants droits de cet avis d'échéance, une campagne de marquage des sépultures est réalisée tous les ans, avant la Toussaint et les invite à se rapprocher du service État-Civil afin de connaître les modalités pratiques et financières de renouvellement ou d'abandon. En l'absence de renouvellement dans les deux ans suivant l'échéance, la commune peut être amenée à reprendre (de droit) ladite concession en procédant au démontage du monument et à l'exhumation des reliques pour dépôt dans l'ossuaire communal. (Article L.2223-15 du CGCT). Concernant les concessions perpétuelles à l'état d'abandon, la commune peut également engager une procédure de reprise, sur arrêté du Maire. (articles R.2223-12 à R.2223-23 du CGCT).

**A SAVOIR**

Sur le site <https://ville-pontlabbe.bzh/cimetiere/> vous pouvez rechercher un défunt et localiser la sépulture sur le plan du cimetière.

**CONTACT**

etat-civil@ville-pontlabbe.fr  
Tél. : 02.98.66.09.06



*Le recensement à 16 ans*

Vous allez avoir 16 ans, ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concerné(e) par le recensement ! Le recensement est une obligation légale. Depuis janvier 1999, **tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.** Si vous résidez à l'étranger, vous devez vous rendre au consulat de France.

Il suffit de vous présenter muni(e) des pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport.
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance avec filiation.
- un justificatif de domicile.

**IMPORTANT - Il est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire.**

En effet, le recensement permet de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) dès 17 ans. Il vous sera alors remis une attestation qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique comme le permis de conduire par exemple.

Les données issues du recensement faciliteront également votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

**Le recensement citoyen est possible en ligne**  
Disponible 24 h/24, 7 jours/7, la procédure est simple et gratuite. Il suffit de créer un compte sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) pour accéder à la démarche « Recensement citoyen obligatoire », puis de numériser les documents demandés ainsi la personne reçoit l'attestation.

**Nouveau à Pont-l'Abbé**

**YVAN BRIEN, PLOMBIER-CHAUFFAGISTE**

9, rue Burdeau  
Tél. : 09.81.32.27.58 ou 06.23.43.99.31  
Mail : [yvan.brien@outlook.fr](mailto:yvan.brien@outlook.fr)  
rénovation ou en neuf, travail du cuivre...



**LA MARMITE DE LANIG**

43 rue de Lambour  
Tél. : 0683513384  
Mail : [contact@lamarmitedelanig.fr](mailto:contact@lamarmitedelanig.fr)  
Vente de petits plats cuisinés végétariens, bios et bretons à base d'algues. La marmite de Lanig est présente sur le marché de Pont-l'Abbé.

**LA BERGERIE DE L'ANSE DU POULDON**

Le Cosquer Lambour  
Route de l'île des chevaliers  
Tél. : 02 98 87 09 97 (Magasin)  
ou 02 98 82 56 83 (Exploitation)  
Mail : [contact.pouldon@gmail.com](mailto:contact.pouldon@gmail.com)  
[www.pouldon.com](http://www.pouldon.com)  
Vente à la ferme.



**MICRO CRÈCHE HAPILIMALIGORN**

5 rue de Laënnec  
Tél. : 07.88.07.09.05 (Julie BORNE)  
Mail : [julie.borne@leaetleo.com](mailto:julie.borne@leaetleo.com)



**HIC ET NUNC INTÉRIEURS**

13 rue Jean-Jacques Rousseau  
Tél. : 02.98.11.53.79 ou 06.82.57.14.82  
Mail : [hicetnuncinterieurs@orange.fr](mailto:hicetnuncinterieurs@orange.fr)  
Agence / showroom de décorations d'intérieurs : rénovation, conception, étude de projet...

**CERFRANCE Finistère**

7 impasse Georges Monot  
Tél. : 02.98.85.69.40  
Agence en conseil et expertise comptable.

**ALLO TAXI ALIZEE**

Tél. : 02.98.87.19.96 ou 07.89.66.92.90  
Mail : [contact@allo-taxi-alizee.fr](mailto:contact@allo-taxi-alizee.fr)  
Transport malade assis, véhicules 7 places, entrée/sortie d'hospitalisation, transport scolaire...  
7J/7 - 24h/24 - Toutes distances.

*Avis aux électeurs*



**L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter.**

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année et au plus-tard le **samedi 30 décembre 2017 de 9h00 à 12h00.** Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits à Pont-l'Abbé doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Français et Françaises qui auront 18 ans au plus-tard le 28 février 2018 doivent contacter leur mairie au plus tard le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres états membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

**Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie** au plus-tard le 30 décembre 2017, pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

**Pour se faire inscrire, le demandeur doit présenter une carte d'identité ou un passeport en cours de validité** ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription, **ainsi qu'un justificatif de domicile réel** (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité...). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, d'avis d'imposition des cinq années en cause.



LES LUCIOLES  
PRÉSENTENT

# PATRICE LAFFONT

DAVID OU  
BAIOT

DAVID  
CHENAUD

LOÏSE  
DE JADAUT

CHRISTOPHE  
HERAUT

LAURE  
MATHURIER



SAMEDI 24 FÉVRIER 2018 / 20h30  
CENTRE CULTUREL LE TRISKELL - PONT-L'ABBÉ

Tarifs : 24 € / 27 €

Org. Service Culturel de la Ville de Pont-l'Abbé

Infos & réservations : Tél. : 02 98 66 00 40 | [www.letriskell.com](http://www.letriskell.com)

N° licences : 1-1096153 | 3-1096154

# GENTLEMEN DÉMÉNAGEURS